



Dès l'automne, pilotez votre désherbage précoce de post-levée

PICO®SOLO, c'est un nouvel outil pour piloter le désherbage précoce des blés tendres d'hiver et des orges d'hiver en post-levée.

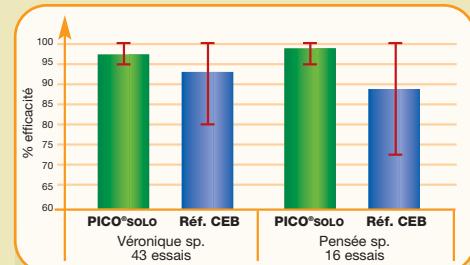
Pourquoi PICO®SOLO ?

Parce que PICO®SOLO est efficace sur les dicotylédones couramment rencontrées sur céréales.

Il se montre particulièrement efficace et régulier contre pensée et véroniques.

Ces adventices comptent parmi les plus fréquemment rencontrées dès l'automne en céréales, et sont les points faibles de beaucoup de spécialités couramment utilisées.

véronique f. de lierre	véronique de Perse	véronique agreste	pensée
myosotis	capselle	sanve	lamier amplexicaule
gaillet	stellaire	séneçon	lamier pourpre
alchémille	matricaire	coquelicot	repousses colza



Parce que, à dose adaptée, PICO®SOLO est le partenaire de nombreux produits, pour un large champ d'action :

- compatibilité physique, biologique et réglementaire avec de nombreux partenaires
- complémentarité avec :
 - les urées substituées pour un désherbage précoce contre graminées et dicotylédones.
 - les antidicotylédones et/ou les antigraminées pour un complément d'action en particulier sur pensée et véroniques.

Exemple de l'association
PICO®SOLO + isoproturon (80 g + 1200 g s.a./ha)
Apport de PICO®SOLO sur l'isoproturon seul - Stade 12 des adventices

Alchémille	TS	TS	Pensée	R	TS
Capselle	S	TS	Renoncule	S	TS
Coquelicot	MS	TS	Sanve	MS	TS
Gaillet	R	S	Séneçon	S	TS
Lamier sp.	R	TS	Stellaire	TS	TS
Matricaire	TS	TS	Véronique de Perse	R	TS
Myosotis	R	TS	Véronique f. de lierre	R	TS

Isoproturon 1200 g.s.a./ha

PICO®SOLO + isoproturon
80 g + 1200 g.s.a./ha

Parce que PICO®SOLO est une nouvelle solution antidiicotylédones, conçue pour des applications précoces et raisonnées dans le cadre d'un programme herbicide.

- piloter le désherbage à vue sur des adventices jeunes.
- placer rapidement la céréale à l'abri de la concurrence exercée par les adventices pendant son implantation.

Parce que PICO®SOLO est une solution souple et pratique d'emploi :

- homologué sur les 2 céréales majeures : blé tendre d'hiver et orge d'hiver⁽¹⁾.
- doté d'une souplesse d'utilisation sur la céréale, du stade 2 feuilles au stade fin tallage.
- utilisable à dose adaptée en fonction du partenaire retenu.
- efficace sur des adventices du stade cotylédons au stade 4-6 feuilles, et doté d'une efficacité résiduaire sur des adventices en cours de levée.
- peu dépendant des conditions climatiques.
- sans restriction pour les cultures suivantes.
- conditionné en 250 g avec bouchon doseur.

Comment s'utilise PICO®SOLO ?

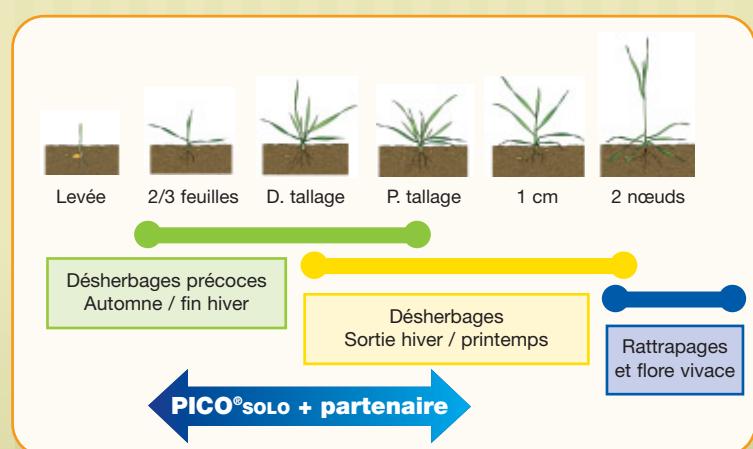
Période d'application :

- en post-levée des blés tendres d'hiver et des orges d'hiver⁽¹⁾.
- du stade 2 feuilles à fin tallage des céréales, dès l'automne avec souplesse en sortie hiver.
- efficacité optimale sur des adventices peu développées, stade cotylédons à 4-6 feuilles.

PICO®SOLO s'utilise toujours en mélange* aux doses de 70 à 100 g/ha :

- au minimum à 80 g/ha avec les urées substituées (isoproturon ou chlortoluuron) sur flore mixte graminées + dicots.
- au minimum à 70 g/ha avec d'autres partenaires complémentaires, antigraminées et/ou antidiicotylédones, pour la recherche de l'efficacité pensée et véroniques en particulier.

* Veiller à respecter les conditions d'emploi du partenaire (dose, stades...).



Qu'est-ce que PICO®SOLO ?

- **Composition :** 75% de picolinafen
- **Formulation :** granulés dispersables (WG)
- **N° autorisation de vente :** 2060063
- **Dose homologuée :** 133 g/ha sur blé tendre d'hiver, orge d'hiver⁽¹⁾
- **Classement toxicologique :** N-R50/53 - Dangereux pour l'environnement
- **Distance aux points d'eau - ZNT :** 20 mètres
- **DAR :** 90 jours
- **LMR :** Picolinafen céréales (grains) 0,05 mg/kg
- **Délai de rentrée dans la parcelle :** 6 heures (cf. arrêté du 21/09/06)
- **Nombre maximal d'applications par an :** 1

PICO®SOLO : marque déposée BASF. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales. Pour tous mélanges, respectez la réglementation en vigueur et les guides de bonnes pratiques officiels.

(1) Dans l'attente d'informations complémentaires, ne pas utiliser en production de semences et orge à destination brassicole.